

## Assises de la prévention Chantier 4 – Journée 3 – 9 novembre 2022

---

**Animateurs :** **Anne-Sophie Fontaine**, Directrice de la l'AMO Passage et **Martine Nothomb**, Chargée de prévention au Service de prévention du Luxembourg.

### Liste des participants :

**Présents :** Céline **Mohnen**, Gérald **Hautrive**, Jennifer **Bergmann**, Gaëlle **Barvaux**, Ludivine **Renard**, Marc-Antoine **Boursier**, Bertrand **Pufalt**, Christophe **Nieulandt**, Noé **Peeters**, Rose **Mailleux**, Vincent **Léonard**, Eloïse **Verschelde**, Sébastien **Hertsens**, Delphine **Pirson**, Nathalie **Pierroux**.

**Excusés :** Sophie **Vilain XIII**, Cédric **Lammens**, Olivier **Gatti**, Muriel **Delcroix**, Pauline **Lemal**, Cindy **Cherifi**, Muguette **Poncelet**, Thérèse **Dumst**, Christine **Degraux**, Jeanine **Lehaut**, Katja **Loneux**, Julie **Pani**, Sébastien **Godart**, Marie-Pierre **Durt**, Séverine **Charmes**.

### 1. Tour de table de présentation et accueil des invités (Martine Nothomb)

Pour rappel, la recommandation méthodologique des différents chantiers s'inscrit dans un partage d'opinions et de points de vue. L'idée est de créer des ponts entre les différents chantiers afin d'envisager d'éventuelles transversalités. Les chantiers avancent bien mais se doivent d'être encore formalisés.

### 2. Approbation du PV de la séance précédente (Martine Nothomb)

- Correction des présences : Bertrand **Pufalt** + Gérald **Hautrive**
- Pas de remarques sur le contenu des membres présents.
- L'approbation du PV est reportée à la prochaine séance, en raison d'un problème technique rencontré à la délivrance des fichiers envoyés par E-mail.  
En effet, certaines boîtes mails de destinataires n'avaient pas la capacité nécessaire pour recevoir les fichiers (taille).

### 3. Introduction au Travaux du jour (Anne-Sophie Fontaine)

- Bref rappel de la séance du 14 octobre 2022 et des travaux antérieurs.
- Elle revient sur la rencontre avec Hicham et Bruno Derbaix, dans la présentation des Ambassadeurs et le parcours du jeune Hicham.
- Elle revient sur les **trois grandes questions qui ont clôturé la rencontre**, à savoir :
  - **Qu'a le jeune à gagner pour l'encourager à s'investir dans une action participative ?**
    - Emancipation,
    - Education,
    - Tester des expériences,

- Valorisation de lui-même,
  - Essayer des choses,
  - La participation est une proposition, avec une liberté d'action, ....
- **Que fait-on avec ceux qui n'en veulent pas ?**
    - Rejoindre la communauté est une proposition et non une obligation,
    - Il faut travailler sur les conditions en amont et rendre l'outil accessible, on peut y prendre part à tout moment de l'évolution,
    - Le fait de se trouver dans une communauté,
    - Le fait qu'il y ait l'envie,
    - Un moment de la vie propice à la participation (ex : transition secondaire –supérieure),
    - Etre dans des conditions de sécurité et de liberté pour s'autoriser à participer, après une période de participation par l'observation.
    - La participation doit se dérouler au juste dosage ; ne pas vendre du rêve.

**Martine Nothomb**, revient sur la notion du «Principe du risque».

**Anne-Sophie Fontaine**, complète avec la notion de «l'Espace risque».

- **Le rapport égalitaire est-ce un objectif en soi ?**
  - Pas forcément, la place des jeunes est à définir et il faut nommer les rôles.
  - Le professionnel a ses connaissances, nous sommes dans un partage de savoir.
  - Un binôme se doit d'être complémentaire plutôt qu'opposant.
  - La relation confiance et la valorisation est mis en avant au lieu de la recherche absolue du rapport égalitaire.
  - Le volume de temps investi est propre à chacun, ...

## Méthode de travail du jour :

### Préalable aux travaux :

Les travaux de ce jour débutent, sur un lien à faire avec les constats et pistes de la «Pierre à casser» élaborés sur base des contributions et des échanges à l'atelier de mai 2022.



### Situation :

Nous sommes dans la phase de tenter de **répondre aux «Comment»**.

**Organisation** : 2 sous-groupes

**Timing** : 1h15

**Objectifs** : aller plus loin dans le questionnement et les pistes, tout en se basant sur l'existant et les mises en lien des éléments émanant de l'ensemble du processus.

**Contenu** : Pour nous aider, 5 questions ressortent et seront débattues en deux sous-groupes. Ils vont se concentrer sur deux questions, la 5ième restera en suspend et sera débattue à la prochaine rencontre.

## Détail du contenu – 5 questions

1. Comment préparer un **terrain**, des **conditions préalables** propices à entamer un processus participatif ?
2. Comment **baliser la relation** entre des jeunes et des professionnels (éducateurs, assistants sociaux ou autres), qu'ils soient issus du secteur de l'aide à la jeunesse ou non, dans une démarche participative ? Quels seraient les **rôles/fonctions/statuts** spécifiques de chacun pour maximiser la participation ?
3. Quels sont les **outils, approches et méthodologies** qui favorisent la participation des jeunes aux différentes étapes du processus (analyse d'une situation, construction d'un projet, mise en œuvre, diffusion, évaluation de l'action...) ? En quoi la favorisent-ils ?
4. Comment limiter les **potentielles frustrations** ? Comment valoriser les **victoires et les effets** (qu'ils soient attendus ou non) d'une démarche de participation ?
5. Comment **mesurer et évaluer** la participation ? → **prochaine séance**

## Organisation des GT

### GT 1 – Question 2 + Question 4

Rédacteur : Céline Mohnen  
Rapporteur : Bertrand Pufalt

### GT 2 – Question 1 + Question 3

Rédacteur : Gérald Hautrive  
Rapporteur : Noé Peters

## 4. Travaux du jour et retour des GT en séance plénière (Les rapporteurs)

### GT – Rapporteur Noé Peters - Question 1 :

Comment préparer un **terrain**, des **conditions préalables** propices à entamer un processus participatif ?

Participants : Gérald Hautrive, Noé Peters, Rose Mailleux, Ludivine Renard, Christophe Nieulandt, Sébastien Hertsens, Delphine Pirson, Jennifer Bergmann.

Précision de méthode du GT2 : Il y a eu des phases de brainstorming à l'oral, un passage par l'écrit pour définir les lignes principales, par le groupe. Cet écrit a été constitué au fur et à mesure et complété à sa relecture globale. La proposition présentée en plénière a fait l'objet d'une validation du GT avant le reporting. C'est pourquoi, le contenu rapporté ne distingue pas les échanges du retour en plénière. Toutefois, l'écrit reprend des compléments d'informations ou exemples cités en brainstorming.

- Proposer un **accueil inconditionnel en toute égalité** ;  
La participation au projet n'est pas la condition pour être accueilli, il n'est pas souhaitable de faire de différence.
- **Lever les freins financiers** à la participation ;

*Ex : coût du transport.*

- **L’aspect plaisir** est indispensable ;
- Il faut définir un **cadre d’action**, il est important d’instaurer un cadre accueillant et chaleureux (le bon vivre).  
Il faut définir le « Cadre du Bien Vivre Ensemble » durant le processus. Comment ? Cela inclut l’élaboration des règles de vie, via notamment la création d’une charte avec la participation du jeune, via des balises non négociables réfléchies ensemble et acceptées par tous ;
- Démultiplier les **lieux d’échanges** ;
- Démultiplier les **moments d’échanges** et de rencontres, en ayant à l’esprit de ne pas figer la participation, par le formel et l’informel;
- Il faut définir les **rôles** de tout un chacun ;
- Il est nécessaire de créer un relais organisé qui facilite la **transition**. Faciliter les transitions entre les services ;
- Instaurer un **climat de confiance** et l’entretenir (garder le contact, création de lien, rester à l’écoute, ne pas mettre la pression...) ;
- Il faut **définir des possibilités d’action** et **avoir conscience des limites** ;  
Concernant les jeunes, il faut prendre soin de différencier les besoins et les envies car ils ne se rencontrent pas forcément.  
Favoriser la prise de conscience du réalisable, c’est-à-dire ‘Ne pas vendre du rêve’.  
*Au niveau des écoles, Il faut être conscient que le jeunes ne pourront pas avoir d’action sur le pédagogique et les horaires de l’établissement scolaire.*  
Quant au professionnel, il doit se détacher de ses attentes, être libre de tout cadre et de ses fantasmes, en soit ne pas influencer ;
- Il faut **être patient** : il faut savoir que la participation active du jeune n’est pas innée. Il faut **les accompagner et les encourager**. Cela implique le Respect du rythme, de l’envie, donner la possibilité de la participation à tous (formes diverses),  
*Le GT fait référence à l’école citoyenne qui se base sur des questions telles que :*  
*Qu’est-ce que je ne veux pas... ? ;*  
*Qu’est-ce que j’entends par environnement respectueux pour moi ? ;*  
...  
*NB : A titre informatif – cet échange est mis en lien avec l’ouvrage repris ci-après, celui-ci n’a pas été cité en séance, mais complète les propos partiels ramenés dans le GT.*  
Source : Derbaix, B. (2018). Pour une école citoyenne, Vivre l’école pleinement. La boîte à Pandore. (Derbaix, 2018)
- La **multiplication de l’action** facilite les interactions ;

*Le GT fait référence à la proposition de diverses animations qui peuvent déboucher dans un 2<sup>nd</sup> temps à un projet.*

- Les jeunes doivent sentir dès le début que leur implication aura un impact, c'est-à-dire avoir le sentiment de 'ne pas s'investir pour rien' ;

*Le GT fait référence à l'école Zéro déchet à Court St Etienne.*

- **Travailler pour rendre réalisable**, fonctionner par palier, définir les objectifs ; définir une temporalité faisable (fréquence des rencontres) ainsi qu'un délai raisonnable pour la réalisation du projet (durée) ;

Dans un contexte scolaire, le délai maximum d'une année scolaire est cité dans le GT.

- **Travailler pour rendre visible l'action**, autant que le résultat, et faire le bilan de manière continue, étape par étape ;

Souligner les petites victoires (victoires intermédiaires), l'objectif étant d'avoir une participation dans la longévité ;

- Du **point de vue spécifique de l'AJ**, se libérer de cette étiquette AJ auprès du public et améliorer la communication (faciliter le vocabulaire d'identification) en vue de plus de clarté sur les missions ;

*Le nom du service AMO Ado n'est pas forcément révélateur de la mission ;*

*L'importance de donner un nom en particulier est souligné, dans le fait que l'on s'approprie l'endroit ;*

*Faire attention à la connotation négative AJ qui peut déteindre d'un service vers un autre et freiner les démarches. L'AJ associée à l'AMO peut avoir une connotation négative et ainsi, entraver la vision des missions.*

#### **GT- Rapporteur Bertrand Pufalt – Question 2 :**

Comment baliser la relation entre des jeunes et des professionnels (éducateurs, assistants sociaux ou autres), qu'ils soient issus du secteur de l'aide à la jeunesse ou non, dans une démarche participative ?

Quels seraient les rôles/fonctions/statuts spécifiques de chacun pour maximiser la participation ?

Participants : Vincent Léonard, Nathalie Pierroux, Gaëlle Barvaux, Marc-Antoine Boursier, Bertrand Pufalt, Céline Mohnen.

Précision de méthode du GT1 : Il y a eu une de brainstorming à l'oral, un passage par l'écrit pour définir les lignes principales, par le groupe. La proposition présentée en plénière a fait l'objet d'une validation du GT avant le reporting.

Retour du brainstorming :

Baliser la relation, c'est définir les rôles de chacun.

C'est fixer un cadre : qui fait quoi.

C'est développer la confiance.

Il est important également que les professionnels se mettent d'accord à la fois sur les rôles et sur la démarche de participation.

Cela est vrai au sein d'un service ; la posture et la disposition de chaque travailleur doivent être travaillées.

Certains intervenants ont peur de perdre le contrôle de la situation ; certains sont également réfractaires au changement.

Les jeunes qui ont une demande précise envers un service peuvent trouver compliqué de s'impliquer.

Il s'agit donc d'une valeur et d'un principe important d'un service dans son ensemble. Il est important que le jeune reçoive le même type d'accompagnement quel que soit le travailleur du service qui intervient.

Le rapport au jeune peut être conditionné par les questions financières et administratives (cf. appels à projets) qui limite l'autonomie du travailleur.

Le timing est parfois serré.

*En CPAS, il faut alors faire à la place du jeune pour qu'il ne perde pas l'aide dont il a besoin.*

Au niveau des projets de prévention ; faire avec le jeune devrait être le point de départ.

Si on veut «consommer» le subside à tout prix ; nous sommes plus dans le résultat que le processus.

Attention, par rapport au résultat escompté, dans un échec éventuel, le jeune a plus à perdre que le professionnel. Il est dès lors de la responsabilité du professionnel de prendre les besoins des jeunes en considération ; même si l'échec fait partie de l'apprentissage.

Pour rentrer un projet, on doit justifier le contenu à l'avance auprès des «décideurs» ; ce qui ne laisse pas beaucoup de place à l'expérimentation.

Les services n'ont pas toujours les moyens d'aider le jeune dans son projet mais ils peuvent l'orienter, l'accompagner vers un autre intervenant. Mais il est important de bouger les cadres et de prendre des risques. Mais, attention, la prise de risque n'est pas la même pour le jeune (plus grande) que pour le professionnel.

Quand plusieurs services se retrouvent autour de la table ; le risque pourrait être pris collégialement, avec le jeune ; cela nécessite de la confiance mais amène plus de force.

On se lance ensemble avec les jeunes : il s'agit plus de trouver un équilibre qu'une égalité entre le jeune et les professionnels.

On n'a pas les mêmes possibilités de faire participer les jeunes d'où on travaille, cela dépend des moyens mis à disposition.

Une cellule jeune d'un CPAS avec 85 dossiers à gérer/ AS.

### **Retour en plénière :**

En introduction, Bertrand Pufalt explique que le groupe 1 vient de faire, en partie, les mêmes suggestions et réflexions que celles qu'il va rapporter, que le groupe 1 les a énoncé en termes de conditions préalables, tandis que le GT1 les a formulé en termes de balises. Par ailleurs, il explique qu'ils ne se sont pas fixés sur la 2<sup>ème</sup> partie de la question (rôles-fonctions-statuts).

### **Freins :**

- Cadre des appels à projets : conditions, exigences ;
- La participation prend du temps.

### **Facilitants :**

- Posture des services et disposition des travailleurs (équité) à accepter la participation des jeunes ;
- Souplesse du cadre, confiance et prise de risque ;

L'idéal serait d'avoir la confiance, sur base d'une somme d'argent confiée et bien employée en fonction de ce qui est discuté avec les jeunes. Pour coller au besoin et ne pas tirer l'action pour rentrer dans le cadre ce qui biaise la position.

- Il faut être plus attaché au processus qu'au résultat.

### **Prise de risques :**

- Permettre le risque, sortir des barrières imposées, pour permettre la participation.
- Il faut être équitable pour le jeune qui a plus à perdre que le professionnel ;

Favoriser la participation, l'équité plutôt que l'égalité, tous n'ont pas la même chose à perdre et à gagner. L'équilibre prend le dessus, mais les enjeux sont à prendre en considération. L'acceptation de la part de responsabilité du professionnel, mais aussi une bienveillance par rapport à ce que le jeune a à perdre. La bienveillance reste de mise, même si l'essai erreur est permis, mais pas à n'importe quel prix.

- Il faut prendre des risques ensemble, dans l'intersectorialité et éviter le 'renvoi de balles'.

### **Commentaires :**

La notion d'espace-temps dilaté et acceptée.

La notion de l'inconditionnalité de l'action est rappelée.

GT – Rapporteur Noé Peters - Question 3 :

Quels sont les **outils, approches et méthodologies qui favorisent la participation** des jeunes aux différentes étapes du processus (analyse d'une situation, construction d'un projet, mise en œuvre, diffusion, évaluation de l'action...) ? En quoi la favorisent-ils ?

Participants : Gérald Hautrive, Noé Peters, Rose Mailleux, Ludivine Renard, Christophe Nieulandt, Sébastien Hertsens, Delphine Pirson, Jennifer Bergmann.

Pour répondre à cette question, nous devons comprendre que tous les outils doivent répondre à **un concept de co-construction**, autrement dit, se trouver dans de la **pédagogie participative**.

En référence à la question et aux sous-questions, voici les réponses apportées par le GT :

○ **L'analyse d'une situation :**

- **Divers outils d'expression artistiques et socio-culturels:**

Ils permettent de révéler de façon informelle les envies et besoins des jeunes.

○ **Construction et mise en œuvre du projet :**

Un point de précision avant d'aborder les réponses apportées par les participants, certains ont nommé des outils plus spécifiquement dans la phase de construction, d'autres dans la phase de mise en œuvre ; toutefois dans la pratique, l'un comme l'autre peuvent apparaître dans les deux phases selon notre moment d'observation. Il s'agit d'une continuité de l'action.

▪ **Ateliers d'expression dans les lieux de vie/rencontres des jeunes ;**

Le déplacement des professionnels vers le milieu des jeunes facilite le contact.

▪ **Dans le cadre des services AMO, l'organisation de séjours en résidentiel ;**

Il faut veiller à la continuité d'après séjour.

▪ **Dans le cadre de l'enseignement, divers outils sont à renseigner :**

▪ L'Ecole Citoyenne,

▪ Le P90 : projet scolaire qui consiste à organiser différemment l'espace/temps scolaire via une réduction de 5'/H de cours et ainsi, pouvoir proposer 1X par semaine ½ journée d'activité récréative, ce qui permet de faciliter la participation de tous ;

La mise en place peut s'avérer difficile et lourde, de par la modification de l'organisation du travail et du fait de la participation active qui est attendue du corps professoral. Ce qui implique que ces changements doivent être considérés du point de vue de l'institutionnel mais également du point de



vue de l'opérationnel. En soutien, le projet doit être soumis à l'ouverture vers d'autres partenaires pour les animations.

Ce projet encourage le bien-être, profite à la participation et facilite l'ouverture.

Ce projet, qui a fait ses preuves, dans bon nombre d'établissements, une fois mis en place, donne de bons résultats.

- **Les conseils de participations dans les écoles** en veillant à l'utilité et des contenus intéressants des rencontres.
- Parmi **les méthodes de gestion de la parole**, au niveau des écoles, il faut veiller à créer et à faciliter des milieux d'échanges ; nous citerons comme outil : la **création d'espaces de parole régulée**.
- Faire usage de **la méthode d'évaluation de la participation**, nous citerons comme outils les « **Echelles de la Participation** ».
- **Les outils d'expression artistiques et socio-culturels :**

Ils permettent un engagement au projet par d'autres moyens, facilitent l'investissement du jeune, mais, surtout, procure une source de plaisirs.

- **Divers projets mis en place : La liste est non exhaustive mais nous pouvons déjà citer :**

--> Cellules Relais

--> Projet Apache sur Namur :

« Cet outil a été créé par la plateforme de Namur. Chaque jeune peut rencontrer des difficultés et ne pas parvenir à trouver sa place dans le monde scolaire, en le faisant savoir par un absentéisme de plus en plus marqué, par des problèmes de comportement, allant jusqu'à l'exclusion scolaire.

Afin de prévenir cette spirale de l'échec, Apache propose des balises avec pour objectif de mieux encadrer et aider les jeunes. L'objectif est d'unir les forces en présence (services) en tissant des liens de confiance entre les différents acteurs : jeune, famille, école et services extérieurs.

Il propose la mise en place de deux fonctions au sein de l'école : l'Apache sera le lien vers les services extérieurs et le premier de cordée sera la personne de référence pour les jeunes dans l'école. »

--> Projet Envergure sur Bertrix :

C'est un projet scolaire en cours d'élaboration qui intervient dans des situations qui perdurent et qui sont ancrées depuis un certain temps. Il permet des synergies avec le CPMS afin de pouvoir passer la main lorsque cela sort de leurs compétences.

ENVERGURE s'axe sur deux pôles :

Pour le corps professoral : Concerne TOUS les intervenants gravitant dans l'école. Il tente de créer des guidances collectives afin de prendre du recul et analyser une situation difficile à vivre. Il favorise une communication individualisée.

Pour les élèves : séances prises en charge par les élèves de réthos accompagnés d'adultes. Cette structure mixte a comme objectif principal ; diminuer la souffrance scolaire.

Leur axe de prévention est d'informer les autres partenaires des souffrances.

Relayer la réalité de la cours pour mieux définir l'axe d'intervention.

○ **Diffusion :**

- **Les outils d'accessibilité et de visibilité des services mis en place par une collaboration Ecole-Service AJ.**

A titre d'exemple :

-> **Projet Clic Tok; Projet de l'AMO Chlorophylle.**

Ce projet a pour objectif d'équiper, d'informer les jeunes sur les services qui peuvent leurs être utiles à un moment donné de leur parcours développant de la sorte leur « pouvoir d'agir » et ce, en envisageant les deux aspects de l'accès à l'info : soit un clic sur le net, soit en frappant à la porte des différents services.

-> Découverte des services via des moyens ludiques dont le jeu de piste dans la ville.

- **Une plate-forme (Accrochage) internet unique est à disposition,**

-> Elle est essentiellement axée pour le réseau scolaire.

-> Elle permet de regrouper les ressources et les outils de multiples thématiques.

-> Il ne faut pas multiplier les plateformes mais plutôt faire vivre ce qui existe afin de centraliser l'existant et le partage des ressources.

○ **Evaluation :**

- **Les outils de Feedback réguliers,** sont importants pour faire ressortir les petites victoires (intermédiaires), avec comme finalité la création de liens et ainsi de faire perdurer la participation.
- **Il faut être conscient que « l'Echelle de Participation » peut être fluctuante et doit être évaluée suivant un rythme réfléchi au préalable selon le projet.**
- **Réflexion de la méthodologie du Feedback dans un souci d'évaluation.**

**GT- Rapporteur Bertrand Pufalt – Question 4 :**

Comment **limiter les potentielles frustrations ?**

Comment **valoriser les victoires et les effets** (qu'ils soient attendus ou non) d'une démarche de participation ?

Participants : Vincent Léonard, Nathalie Pierroux, Gaëlle Barvaux, Marc-Antoine Boursier, Bertrand Pufalt, Céline Mohnen.

Retour du brainstorming :

- Il ne faut pas vendre du rêve, il faut être franc, clair, transparent, sincère ;
- Il faut dire les choses, même s'il y a un risque d'échec ou de sanction ;
- Il faut être cohérent : Entre services ; Entre travailleurs d'un même service ;
- En AMO, il y a moins de pression ;
- Le service doit être accessible.

Recommandations :

- Encourager les inter-visions et supervisions pour les services d'aide ;
- Outil pour limiter la frustration : Oui mais ... Non mais ... ;
- Dans un projet, chacun doit avoir sa place ;
- Il faut un accueil inconditionnel pour venir se (dé)poser ;

*Il est fait référence au projet de l'AMO Passage : « entrez, c'est ouvert ».*

NB on doit «frauder» pour faire rentrer des projets comme ceux-là.

- Pour valoriser les effets, il faut les relever, les nommer, les évaluer ;
- Revenir avec les jeunes et les intervenants sur l'action réalisée ;
- Il est important de féliciter les jeunes pour chaque «petite victoire» ;
- Parfois un avantage supplémentaire peut être une valorisation ;

*Il est fait référence à la petite prime au CPAS après la réussite des études.*

Le CPAS peut revoir ses critères pour le PIIS, avec de petits objectifs intermédiaires.

- Il faut évaluer et valoriser le processus (les différentes démarches) et non seulement les résultats concrets ; que ce soit pour les jeunes ou les professionnels.

Retour en plénière :

- Il faut être sincère ; ne pas vendre du rêve.
- Outil : oui mais, non mais ...
- L'accueil doit être inconditionnel, chacun doit avoir une place.
- Il faut valoriser, nommer, évaluer les objectifs intermédiaires (petites victoires).
- Il faut privilégier le processus par rapport au résultat escompté.

Pour limiter les frustrations, Il faut nommer, verbaliser et évaluer les objectifs intermédiaires, les résultats en application de la pédagogie participative.

Il faut valoriser cette participation si petite soit-elle, elle existe indépendamment du résultat de l'action. Il faut privilégier le processus et lui donner de la visibilité.

Commentaires :

**A-S F** → rappel « un projet sans projet », voir PV J1

A la question du « comment » limiter des frustrations, il y a lieu de prendre en compte **l'action de camérer**, parmi les outils qui permettent de relater et de s'arrêter sur le processus.

## 5. Organisation de la prochaine réunion

**Calendrier** : matin et après-midi du 31 janvier 2023

**Lieu** : Namur, La Marlagne

**Ordre du jour de la prochaine réunion** :

- Approbation des PV du 14/10 et du 08/11
- La 5<sup>ème</sup> question - Comment mesurer et évaluer la participation ?
- Discussion et échanges à propos de la proposition de synthèse de l'ensemble des travaux menés depuis le lancement des assises – Atelier 2 et Chantier4 – sur la participation des jeunes.
- Validations des recommandations en clôture des travaux.

**Mobilité** : Ceux qui rencontrent des difficultés ou souhaitent bénéficier de co-voiturage peuvent se faire connaître à l'adresse [prevention-arlon@cfwb.be](mailto:prevention-arlon@cfwb.be)

**Repas** : La réunion se tiendra sur la journée entière, un repas sera prévu pour les participants. Merci de porter une attention particulière à ce point pour la bonne organisation de la journée, par la communication de vos intentions de participation.

Remerciements pour votre participation,  
La séance est clôturée à 12h15,

Rapporteurs, Service de Prévention du Luxembourg  
Gérald Hautrive et Céline Mohnen, agents de prévention  
Jennifer Bergmann, assistante administrative